

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix  
-----

DECRET N° 85/ 359 DU 26/3/85

portant nomination des Directeurs Régionaux  
de l'Agriculture et de l'Elevage.-  
-----

LE PREMIER MINISTRE ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n°76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de  
l'Ordonnance n°019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines  
dispositions de la Constitution ;

Vu le Décret n°84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du  
Premier Ministre ;

Vu le Décret n°84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des  
Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérimis des  
Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités  
de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Sont nommés Directeurs Régionaux au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage :

- Région de la Bouéza : MBEMBA Georges, Ingénieur Agronome ;
- Région de la Cuvette : MASSANBA René, Ingénieur Agronome.

.../...

ARTICLE 2.- Les intéressés percevront les indemnités de fonctions prévues par le Décret n°82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures, contraires au présent Décret.

ARTICLE 4.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 26 MARS 1985

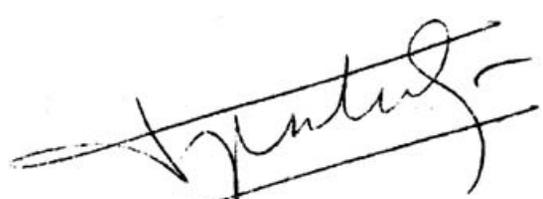
PAR LE PREMIER MINISTRE,

Le Ministre de l'Agriculture et  
de l'Elevage,



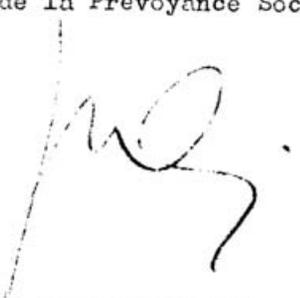
Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publi-  
que et de la Prévoyance Sociale,



Colonel François Xavier KATALI.-

Le Ministre des Finances et  
du Budget,



Bernard COMBO-MATSIONA.-



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

